

HAUTE-SAÔNE Santé

# Des remous au sein de l'hôpital

Alors qu'Alain Joyandet est contraint de quitter la présidence du conseil

de surveillance du groupe hospitalier de la Haute-Saône, sa succession (qui se joue ce vendredi) ne fait pas l'unanimité.

Le conseil constitutionnel a tranché : un parlementaire ne peut plus exercer les fonctions de président ou vice-président d'un établissement public de santé. Alain Joyandet, actuellement sénateur, est directement concerné par cette disposition qui l'oblige à quitter la tête du conseil de surveillance du groupe hospitalier de la Haute-Saône (GH70).

Avant de passer le relais à cotreœur, ce vendredi, il a fait connaître le nom de celui qui lui paraissait le mieux placé pour lui succéder. Il s'agit de Frédéric Burghard, maire de Luxeuil, qui a, pour sa part, annoncé sa candidature à la présiden-

ce du conseil de surveillance à tous ses membres.

Du côté de l'Hôtel du département, ce choix a provoqué la colère froide d'Yves Krattinger, qui y voit un « arrangement entre amis du même bord politique ». Le président du Département a tenté cette semaine d'obtenir une réunion avec les élus concernés pour tenter de remettre le sujet sur la table, en vain. « C'est plié », constate-t-il avant l'élection. « Mais ce n'est pas comme ça que ça aurait dû se passer. On en tirera tous les enseignements pour l'avenir. »

Aux yeux d'Yves Krattinger, Alain Chrétien aurait fait un président de conseil de surveillance du GH 70 plus légitime en sa qualité de maire de Vesoul, « siège du plus gros site du groupe hospitalier ».

## Situation « transitoire » ?

Toujours selon Yves Krattinger, le conseil départemental de la Haute-Saône devrait être associé, à travers une vice-présidence, à la nouvelle organisation du conseil de surveillance. Une des raisons : le Département « a fait confiance à l'hôpital en lui amenant les lits de la Maison d'accueil et de santé pour personnes âgées de Neurey-lès-Ladernie, Gy, Saint-Loup-sur-Semouse et Héricourt ». « Nous fixons aussi le prix de journée des places d'Ehpad qui vont représenter près de la moitié des lits du futur GH70 », souligne Yves Krattinger. Face à lui, Frédéric Burghard



**Les membres du conseil de surveillance du groupe hospitalier de la Haute-Saône, parmi lesquels des représentants des personnels et des usagers, doivent élire cet après-midi leur nouveau président. La candidature de Frédéric Burghard n'est pas du goût d'Yves Krattinger. Archives/ER/Dominique ROQUELET**

aurait préféré « éviter toute polémique » dans ce dossier. « La présidence du conseil de surveillance du groupe hospitalier n'est pas une tribune politique », assure-t-il. « Mon objectif, c'est d'animer les débats entre tous les membres pour éclairer les décisions prises par le directeur de l'hôpital seul. »

Le maire de Luxeuil, qui fait valoir son engagement de longue date au sein du conseil de surveillance, met aussi en avant « l'ancrage territorial » du groupe hospitalier dans

tout le département. « Rien n'empêche les maires de Lure, Luxeuil ou Gray (NDLR : dont l'hôpital va rejoindre le giron du GH 70) de présider le conseil de surveillance », estime-t-il. À ce titre, il se dit conscient de la nécessité d'accorder une place plus juste au sein de cette instance à toutes les collectivités qui sont engagées au sein du GH 70. Lure, aujourd'hui absent, et le conseil départemental pourraient en profiter.

Qu'en pense le maire de Vesoul ? « Il faut un consensus dans ce dos-

sier », assure Alain Chrétien. « C'est dommage qu'il y ait une crispation sur un sujet comme celui-là, car la santé nous concerne tous. » Prêt à jouer un rôle de « médiateur », Alain Chrétien plaide aussi pour une recomposition du conseil de surveillance à l'horizon 2020 en ce qui concerne les collectivités, notamment en raison de l'arrivée de Gray et du nouveau rôle du conseil départemental. « La situation actuelle est transitoire », glisse-t-il.

**Guillaume MINAUX**